



mis en ligne le 22.12.2023

ARRETE N° 23-65 DONNANT DELEGATION DE FONCTIONS
A M. Philippe SUEUR
1^{er} Vice-Président
Intérim de la Présidence du Conseil départemental

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Délégation générale est donnée à M. Philippe SUEUR, 1^{er} Vice-Président, pour exercer du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclus, l'intérim de la présidence du Conseil départemental en l'absence de :

- Mme Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental ;
- M. Luc STREHAIANO, Vice-Président Délégué ;

ARTICLE 2 : M. Philippe SUEUR fait appel, le cas échéant, à la Direction générale des services pour l'exercice de cette délégation et en rend compte à la Présidente du Conseil départemental.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur valdoise.fr.

Fait à CERGY-PONTOISE, le **21 DEC. 2023**

Marie-Christine CAVECCHI